



**HAL**  
open science

# Sur les lettres de Beaumarchais à Madame de Godeville : remarques lexicographiques

Takeshi Matsumura

► **To cite this version:**

Takeshi Matsumura. Sur les lettres de Beaumarchais à Madame de Godeville : remarques lexicographiques. FRACAS, 2017. halshs-01666051

**HAL Id: halshs-01666051**

**<https://shs.hal.science/halshs-01666051>**

Submitted on 18 Dec 2017

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# FRACAS

numéro 68

le 7 décembre 2017

Groupe de recherche  
sur la langue et la littérature françaises  
du centre et d'ailleurs  
(Tokyo)

contact : [revuefracas2014@gmail.com](mailto:revuefracas2014@gmail.com)

Sur les lettres de Beaumarchais à Madame de Godeville :  
remarques lexicographiques

Takeshi MATSUMURA

Dans un article paru en 1989, Gunnar von Proschwitz a affirmé que si l'on publie une édition critique de la correspondance de Beaumarchais pour l'étudier soigneusement, il « ne sera pas uniquement qualifié, dans les manuels, de grand dramaturge, il sera compté aussi au nombre des grands épistoliers de la littérature française<sup>1</sup> ». Et comme preuve de son importance historique, il a signalé que la première attestation en français moderne du substantif *responsabilité* se trouve dans sa lettre du 1<sup>er</sup> mai 1776 adressée à l'éditeur du *Morning Chronicle*<sup>2</sup>.

Les lettres que notre auteur a écrites à Madame de Godeville du 24 février 1777 au 21 février 1779, qui ont été publiées en dernier lieu par Maurice Lever<sup>3</sup>, contiennent en effet des mots et des expressions remarquables qui complètent nos instruments de travail. Naturellement, l'intérêt lexicographique de ces écrits n'a pas échappé au savant suédois, car dans sa thèse intitulée *Introduction à l'étude du vocabulaire de Beaumarchais*<sup>4</sup>, il en tire au moins deux mots. Il s'agit d'abord du verbe transitif *bêtifier*, au sens de « rendre bête ». Il se lit dans le billet que Beaumarchais a envoyé à sa maîtresse le 10 mai 1777 en parlant du « médaillon dessiné par Cochin et gravé par Augustin de Saint-Aubin<sup>5</sup> » :

---

<sup>1</sup> Gunnar von Proschwitz, « Les niveaux de vocabulaire dans la correspondance de Beaumarchais », *Cahiers de l'Association internationale des études françaises*, 41, 1989, p. 55-64 ; la citation vient de la page 56.

<sup>2</sup> Lettre datée du 2 mai 1776 par Brian N. Morton, dans son édition : Beaumarchais, *Correspondance*, t. II, Paris, Nizet, 1969, p. 199-203. Le mot se lit à la page 203 : « Pour votre responsabilité de journaliste, monsieur l'Editeur, je signe, mais pour vous seul, mon nom, / Caron de Beaumarchais. » Voir aussi Gunnar von Proschwitz, « Responsabilité. L'idée et le mot dans le débat politique du XVIII<sup>e</sup> siècle », *Actes du x<sup>e</sup> Congrès international de linguistique et philologie romane, Strasbourg, 1962*, Paris, Klincksieck, 1965, p. 385-397 ; repris, avec un « Post-scriptum » qui donne des détails sur la lettre du 1<sup>er</sup> mai 1776, dans *Idées et mots au siècle des lumières. Mélanges en l'honneur de Gunnar von Proschwitz*, Göteborg, Wettergrens Bokhandel et Paris, Jean Touzot, 1988, p. 79-95.

<sup>3</sup> Pierre-Augustin Caron de Beaumarchais, *Lettres galantes à Mme de Godeville. 1777-1779. Texte établi d'après le manuscrit de la Pierpont-Morgan Library (New York)*, Présentation et annotation de Maurice Lever, Paris, Fayard, 2004. Maurice Lever ne précise pas ses principes d'édition, mais il semble avoir modernisé l'orthographe et la ponctuation si l'on compare son texte avec l'autographe de quatre lettres reproduit à la fin du volume et le texte procuré par Brian N. Morton et Donald C. Spinelli dans leur édition (Beaumarchais, *Correspondance*, t. III et IV, Paris, Nizet, 1972-1978) ; le t. V qui couvre l'année 1779 est disponible sur le site de la Wayne State University (<http://archive.clas.wayne.edu/d-spinelli>), où les quatre premiers volumes sont également consultables.

<sup>4</sup> Stockholm et Paris, 1956. Je désigne cet ouvrage par Proschwitz.

<sup>5</sup> Voir la note de l'édition Lever, p. 64.

Je t'envoie mon portrait bien bêtifié par le graveur. Il est à la tête de mes mémoires ; ainsi tu as la collection par-dessus le marché, et puisque tu ne m'as écrit que pour me demander cela, je ne te réponds que pour te l'envoyer<sup>6</sup>.

Cette occurrence a été relevée par Proschwitz, p. 68 et elle est ensuite passée en tant que témoignage le plus ancien dans le *Trésor de la langue française* de Paul Imbs<sup>7</sup>. En effet, avant la découverte du savant suédois, on ne connaissait que l'attestation de 1778 que dans son ouvrage sur *Les Transformations de la langue française pendant la deuxième moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle (1740-1789)*<sup>8</sup>, Ferdinand Gohin avait tirée du *Tartare à la légion* de Beaumarchais et que l'*Histoire de la langue française* de Ferdinand Brunot (volume rédigé par Alexis François<sup>9</sup>) et le *Französisches Etymologisches Wörterbuch* de Walther von Wartburg<sup>10</sup> n'ont fait que suivre Gohin.

L'autre mot que Proschwitz a recueilli des lettres de Beaumarchais à Madame de Godeville est le verbe intransitif *tourner*, qui signifie « aller et venir en tous sens<sup>11</sup> ». Il se trouve dans celle du 4 février 1778<sup>12</sup>. Comme je l'ai montré ailleurs<sup>13</sup>, cette attestation, qui a été négligée par le FEW comme par le TLF, n'est pourtant pas la plus ancienne, car on en trouve un dans un ouvrage paru en 1657.

Il faut rendre hommage à Gunnar von Proschwitz d'avoir attiré notre attention sur ces lettres d'amour en démontrant ainsi leur intérêt lexicographique. Cependant, en dehors de ces deux mots, elles contiennent bien d'autres cas remarquables. Car si la thèse de l'érudit suédois est intitulée une *Introduction à l'étude du vocabulaire de Beaumarchais*, c'est qu'elle porte uniquement sur « le domaine de la littérature, de la politique et de la mode » (p. vii) en délaissant d'autres domaines. Dans le présent article, je me propose donc d'étudier quelques autres cas pour suggérer aux lecteurs que l'ensemble méritera d'être examiné de près.

On peut signaler d'abord deux hapax. D'une part il s'agit du verbe transitif *alcôver* qui signifie « mettre (quelqu'un) dans un alcôve ». Il apparaît à la fin de la lettre de Beaumarchais à Madame de Godeville du 18 mai 1777. Voici le contexte, où l'amant

---

<sup>6</sup> *Ibid.*

<sup>7</sup> Paris, CNRS et Gallimard, 1971-1994, 16 vol. Je désigne ce dictionnaire par TLF.

<sup>8</sup> Paris, Belin, 1903, p. 279. Je désigne cet ouvrage par Gohin.

<sup>9</sup> Ferdinand Brunot, *Histoire de la langue française des origines à nos jours*, t. VI, *Le XVIII<sup>e</sup> siècle, Deuxième partie, La langue post-classique* par Alexis François, Paris, Colin, 1930-1933 ; réimpression, Paris, Colin, 1966, p. 1325. Je désigne cette partie par François.

<sup>10</sup> Bâle, etc., Zbinden, etc., 1922-2002, 25 vol., t. 1, p. 342a, s.v. *bestia*. Je désigne ce dictionnaire par FEW.

<sup>11</sup> Voir Proschwitz, p. 162.

<sup>12</sup> Voir l'édition Lever, p. 182.

<sup>13</sup> Voir mon article « Sur le conducteur macérien des *Mémoires de Sanson* de Balzac ou de L'Héritier de l'Ain : remarques lexicographiques », *FRACAS*, 67, 2017, p. 7-8.

lui rappelle un des *petits mots jaculatoires*<sup>14</sup>, qui étaient fort efficaces pour les exciter et les conduire à une parfaite jouissance :

Puis, pendant le concert spirituel je vais t'enfermer, te chambrer, t'alcôver, t'embrasser, te baiser, t'étreindre, et... *L'aze foute qui s'en dédit*<sup>15</sup>. C'est-il clair ?... *Et foutre pour l'amour*<sup>16</sup>.

Le mot *alcôver* est absent du TLF, de la *Base historique du vocabulaire français*<sup>17</sup>, de Gohin, de François, de Proschwitz et du *Dictionnaire historique et philologique du français non conventionnel* de Pierre Enckell<sup>18</sup>. Il manque également au FEW, t. 19, p. 96b, s.v. *qubba* et à son complément dû à Raymond Arveiller, *Addenda au FEW XIX (Orientalia)*<sup>19</sup>. Apparemment Beaumarchais l'a créé pour montrer à sa maîtresse son désir débordant.

L'autre hapax appartient aussi au domaine érotique. C'est l'adjectif *invirginal*, au sens de « qui n'est pas virginal » et qui est employé dans le syntagme *salut invirginal* qui semble signifier à la fois « salutation envoyée par une femme qui n'est plus vierge » et « masturbation féminine ». Pour comprendre la signification, il faut citer un peu longuement le passage final de la lettre que le 18 août 1777 Beaumarchais a écrite à Madame de Godeville :

Au lieu de me parler de mes peines, conte-moi tes plaisirs ; le plus doux sentiment, éveillé par l'idée constante que mon souvenir seul est capable de t'émouvoir et de te conduire au plaisir, me rendra ton récit tellement piquant que dans cet instant même,

En te faisant cette épître  
L'amour dresse mon pupitre.

Le mal de tout cela, c'est que je vais à Versailles cet<sup>20</sup> après-midi, et que je n'aurai rien de toi pour m'amuser en route... Ah !... fais-moi ton *salut invirginal* ce matin, et que l'amour t'inspire en me répondant<sup>21</sup>.

<sup>14</sup> Selon l'expression qu'il utilisera dans sa lettre du 4 février 1778 (p. 181-183 de l'édition Lever), voir plus loin deux extraits tirés de cette lettre.

<sup>15</sup> Sur ce juron, voir Pierre Enckell, *Dictionnaire des jurons*, Paris, Presses Universitaires de France, 2004, p. 47-48.

<sup>16</sup> L'édition Lever, p. 72 ; c'est l'auteur qui souligne.

<sup>17</sup> Consultable sur son site (<http://www.cnrtl.fr/definition/bhvf/>). Je désigne cette base par BHVF.

<sup>18</sup> Paris, Classiques Garnier, 2017. Je désigne ce dictionnaire par EnckellHist.

<sup>19</sup> Tübingen, Max Niemeyer, 1999.

<sup>20</sup> Il faut lire *cette* si l'on suit l'autographe ; voir aussi l'édition Morton, t. III, p. 179.

<sup>21</sup> L'édition Lever, p. 140 ; c'est l'auteur qui souligne.

Le syntagme *salut invirginal* qui s'inspire du *salut virginal* de la Vierge Marie pourrait être traduit en premier lieu par « salutation écrite par une femme qui n'est plus vierge », mais le début de la même lettre du 18 août 1777 semble nous conduire à lui donner une autre signification. Voici comment Beaumarchais commençait sa lettre :

Ta lettre d'hier, mon cœur<sup>22</sup>, est assez polissonne, révérence parler ; et quoique je sois dans la faiblesse de l'inanition causée par une diète de trois jours, j'ai senti sous mon bureau quelque chose remuer. *Qu'est-ce que c'est que ça ?* ai-je dit. Un peu d'encre sur du papier est-il donc ma maîtresse ? Non ; mais je la vois sous sa lettre, dans cette posture libertine, agitant une main adroite, avec des grâces et de petits mouvements mignards propres à faire péter la ceinture d'un Hollandais. Je vois commencer et finir l'*ave maria* et j'avoue (est-ce à ma honte ou à ma gloire ?) que ce n'est pas impunément<sup>23</sup>.

Dans sa lettre *polissonne* de la veille qui n'est malheureusement pas conservée, Madame de Godeville aurait dû raconter à son amant comment elle est parvenue à jouir en se caressant avec la *main adroite*. Pour s'en convaincre, il suffira de lire la suite de la lettre de Beaumarchais, où il se souvient d'une de ses anciennes maîtresses qui s'est masturbée en sa présence. Il me semble donc que l'*ave maria* veut dire « masturbation féminine », quoique cette signification ne paraisse pas se retrouver ailleurs<sup>24</sup>. Le *salut invirginal* qui termine la même lettre me semble avoir le sens identique. À ma connaissance, l'adjectif est un hapax, parce qu'il est absent du TLF, de la BHVF, du FEW 14, 504a, s.v. *virgo*. Et ni Gohin ni François ni Proschwitz ni EnckellHist n'ont daigné le recueillir dans leurs ouvrages.

L'*ave maria* n'est pas le cas unique pour l'emploi particulier des mots ou des expressions connus par ailleurs que l'on trouve dans les lettres de Beaumarchais à Madame de Godeville. Un autre exemple peut être relevé dans la lettre du 18 août 1777 que l'on vient d'évoquer. Tout en se souvenant de la conduite étonnante de l'une de ses maîtresses qui s'est caressée devant lui, notre auteur cite ses propos.

---

<sup>22</sup> Lever a supprimé la virgule qui se lit dans l'autographe après le mot *cœur* ; elle me semble être nécessaire dans le contexte. Voir l'édition Morton, t. III, p. 178, qui l'a bien conservée.

<sup>23</sup> L'édition Lever, p. 139 ; c'est l'auteur qui souligne.

<sup>24</sup> Elle est absente de Gohin, de François, de Proschwitz, d'EnckellHist, du TLF et de la BHVF. Elle serait à ajouter au FEW 25, 1203a, s.v. *ave Maria*.

Quand nous nous étions bien chamaillés, et qu'elle me voyait prêt à partir furieux, elle me disait : Eh bien ! va-t'en, je n'ai pas besoin d'amant, moi ; je m'en conte fort bien à moi-même ; et tout en grondant, elle se renversait et me donnant le spectacle de ses cuisses émuees et du charmant exercice de son doigt sur le plus joli petit... Va-t'en donc, disait-elle, va-t'en donc<sup>25</sup>.

Dans ce passage, la locution verbale *s'en conter à soi* signifie « se courtiser soi-même, se masturber ». Comme le TLF nous l'apprend dans son article *conter*, l'expression *en conter (à une femme)* au sens de « courtiser (une femme) » est attestée depuis *La Place Royale ou l'Amoureux extravagant* de Pierre Corneille (1637<sup>26</sup>), Mais l'emploi pronominal est absent du TLF, de la BHVF, du FEW, de Gohin, de François, de Proschwitz et d'EnckellHist. Même si c'est une boutade éphémère, il méritera d'être ajouté à nos instruments de travail.

Dans le même domaine, on peut signaler le syntagme *arc de l'amour*, qui signifie « membre viril ». Il se lit dans la lettre de Beaumarchais du 4 février 1778. Pour consoler et réchauffer sa maîtresse qui se plaint d'être devenue indifférente aux caresses amoureuses, il énumère plusieurs remèdes en les puisant dans les moments qu'ils ont passés ensemble. Parmi leurs souvenirs, il y en a un qui contient le syntagme qui nous intéresse.

Je vous ai vue quelquefois renversée amoureusement, dans un désordre à y plonger un eunuque, arriver au plaisir rien qu'en tenant dans votre main l'arc de l'amour et disant ces autres mots jaculatoires en forme d'oraison : *Ah ! comme il bande ! Ah ! comme il bande !* et le pressant de vos paillards jolis doigts comme pour l'exprimer lui-même<sup>27</sup> !

Ni Gohin ni François ni Proschwitz ni EnckellHist ne se sont intéressés à cette attestation. Cet emploi qui manque également au TLF et à la BHVF serait à ajouter au FEW, t. 25, p. 119a, s.v. *arcus*.

Les mots et les expressions que l'on a vus jusqu'ici n'ont pas été annotés par Maurice Lever. Mais il lui arrive de commenter des emplois rares. Par exemple, le

<sup>25</sup> L'édition Lever, p. 139-140.

<sup>26</sup> Voir I, 3, vers 167 : « Phylis à qui j'en conte a beau faire la fine » (Corneille, *Œuvres complètes*, t. I, Textes établis, présentés et annotés par Georges Couton, Paris, Gallimard, 1980, Bibliothèque de la Pléiade, p. 478). Par contre, le FEW, t. 2, p. 994b, s.v. *computare* ne connaît *en conter à une femme* que depuis le *Dictionnaire de l'Académie française* de 1740.

<sup>27</sup> L'édition Lever, p. 182 ; c'est l'auteur qui souligne.

syntagme *carpe personne* au sens de « sot » fait l'objet d'une note. Citons d'abord la phrase de Beaumarchais qui se lit dans sa lettre du 28 août 1777.

Entre la tête et la queue, je conviens qu'il n'y a rien dans ma carpe personne, parce que je ne veux pas qu'il y ait quelque chose ; et je ne raisonne de l'amour que parce qu'il vaut mieux le définir tel qu'il est que de s'en laisser abêtir tel qu'il n'est pas<sup>28</sup>.

Dans sa note, l'éditeur traduit le syntagme par « sot, niais » et signale que l'« on dit encore *ignorant comme une carpe*<sup>29</sup> ». Ce qu'il ne dit pas explicitement, c'est que cet emploi semble être inconnu ailleurs, parce qu'il est absent du TLF, s.v. *carpe*<sup>2</sup>, de la BHVF, du FEW, t. 2, p. 398a, s.v. *carpa*. Et il n'a pas non plus attiré l'attention de Gohin, de François, de Proschwitz et d'EnckellHist.

Un autre cas est l'emploi du syntagme *saignée blanche*. Il se trouve à la fin de la lettre que Beaumarchais a adressée à Madame de Godeville le 4 juin 1777. Voici le passage :

Repose-toi, ma mère, rafraîchis ta gorge et point de saignée blanche ; elles réussissent rarement dans ce cas-là<sup>30</sup>.

Dans sa note en bas de page, Maurice Lever définit le syntagme de la manière suivante :

On appelle *saignée blanche* les larmes des femmes, agissant comme une soupape de sûreté pour écouler le liquide en excédent<sup>31</sup>.

Malheureusement, il ne donne pas sur quoi se fonde son affirmation. Les attestations du syntagme sont-elles si nombreuses qu'il a trouvé superflu de les énumérer ? Ce n'est pas impossible. Cependant, sauf erreur de ma part, le syntagme est absent du TLF, de la BHVF, de Gohin, de François, de Proschwitz et d'EnckellHist. Certes, le FEW, t. 11, p. 158a, s.v. *sanguinare* donne le sens de « saignée manquée, quand la veine n'a pas été ouverte » en le datant de depuis 1845, Bescherelle aîné,

---

<sup>28</sup> *Ibid.*, p. 151.

<sup>29</sup> *Ibid.* ; souligné par l'auteur.

<sup>30</sup> *Ibid.*, p. 81.

<sup>31</sup> *Ibid.* ; c'est l'auteur qui souligne.

*Dictionnaire national ou grand dictionnaire classique de la langue française*<sup>32</sup>. Cette signification tardive ne paraît pourtant pas convenir à notre contexte. Il me semble qu'à l'époque le syntagme avait un sens un peu différent, car dans son ouvrage *De la digestion et des maladies de l'estomac* paru en 1730, le médecin Philippe Hecquet nous en donne la définition suivante :

*Saignée blanche*. sorte d'évacuation faite par une simple *moucheture* de la grandeur d'une picquûre de saignée, pour donner issuë aux sérositez retenues & croupissantes<sup>33</sup>.

Tant qu'on ne trouve pas d'exemples qui appuient la définition de Maurice Lever, il vaudra sans doute mieux s'en tenir à celle donnée par Philippe Hecquet.

Les lettres à Madame de Godeville contiennent d'autres mots historiquement remarquables. Parmi les premières attestations, on peut relever le substantif féminin *branleuse*, au sens de « celle qui se masturbe ». Il se lit dans la lettre que Beaumarchais a écrite le 30 septembre 1777 et où il parle d'une miniature d'une femme qui s'adonne au plaisir solitaire<sup>34</sup>. Madame de Godeville qui l'a fait faire tarde à l'offrir à son amant, qui en parle à plusieurs reprises dans sa correspondance. Voici la phrase que l'on trouve dans la lettre du 30 septembre 1777 :

Je te remercie de la petite branleuse que tu ne m'envoies point, quoi que tu en dises<sup>35</sup>...

Le témoignage le plus ancien du substantif féminin *branleuse* que l'on connaissait jusqu'ici date de 1785 : dans *Les Cent Vingt Journées de Sodome*, le marquis de Sade utilisait le mot au sens de « celle qui masturbe quelqu'un<sup>36</sup> » comme nous l'apprenait la

---

<sup>32</sup> Paris, Simon, 1845, 2 vol.

<sup>33</sup> *De la digestion, et des maladies de l'estomac ; suivant le système de la Trituration & du Broyement, sans l'aide des Levains ou de la Fermentation, dont on fait voir l'impossibilité en santé & en maladie. Nouvelle Edition, revûë, corrigée, & augmentée par l'Auteur*, t. I, Paris, Guillaume Cavelier, 1730, p. xiii ; c'est l'auteur qui souligne. La définition est donnée dans la partie intitulée « Explication de quelques termes de Médecine, de Physique, &c. qui sont répandus dans cet Ouvrage ».

<sup>34</sup> Lever l'annote de la manière suivante : « Les descendants de Beaumarchais possèdent une petite boîte ronde à double-fond, ornée d'une miniature qui représente une jeune femme renversée sur un fauteuil, en train de se donner du plaisir. » (p. 169).

<sup>35</sup> L'édition Lever, p. 167.

<sup>36</sup> Voir *Les Cent Vingt Journées de Sodome*, dans Sade, *Œuvres*, t. I, Édition établie par Michel Delon, Paris, Gallimard, 1990, Bibliothèque de la Pléiade, p. 94 : « On décida [...] que chaque petite fille, conduite et guidée par la Duclos, la meilleure branleuse que le château renfermât, viendrait s'essayer sur lui [...] » ; etc. Voir aussi Takeshi Matsumura, « Sur quelques régionalismes du marquis de Sade », *Language, Information, Text*, 20, 2013, p. 27-34.

BHVF. Notre occurrence, qui a une acception un peu différente, est donc antérieure à celle de Sade. On pourra ainsi compléter nos instruments de travail, d'autant plus que ce mot est absent de Gohin, de François, de Proschwitz et d'EnckellHist et que ces deux sens manquent au TLF, s.v. *branleur*.

Un autre cas remarquable est le verbe transitif *détiédir* qui signifie « rendre tiède, réchauffer légèrement ». Il apparaît dans la lettre de Beaumarchais du 4 février 1778. En parlant des caresses qu'il imagine faire à Madame de Godeville pour la préparer à recevoir un amant, il poursuit ainsi :

Vous n'auriez qu'à, par exemple, accomplir l'œuvre de chair en ne faisant que vous y préparer ; je n'aurais qu'à me trouver moi-même hors d'état de lâcher ce qu'on ne m'aurait mis dans les mains que pour le détiédir en faveur de mon ami<sup>37</sup>.

Le mot est si rarement attesté qu'il est ignoré par Gohin, François, Proschwitz, EnckellHist et le TLF. Seule la BHVF l'enregistre avec un exemple postérieur, tiré d'*Un prêtre marié* (1864) de Barbey d'Aurevilly<sup>38</sup>. En fait celui-ci utilise le verbe dès le 10 janvier 1852 dans sa lettre à Trebutien<sup>39</sup>. Quant au FEW, dans son article *tepidus*, t. 13, 1, p. 233b, il cite plusieurs attestations dialectales modernes en picard et normand. L'occurrence du mot chez Beaumarchais est donc antérieure à celles qu'on lit chez Barbey d'Aurevilly. Le verbe avait-il un caractère régional au XVIII<sup>e</sup> siècle ? Pour vérifier cette hypothèse il faudrait chercher d'autres attestations.

Le substantif féminin *estaminette* au sens de « café où l'on fume » mérite également d'attirer notre attention. Il se lit dans la lettre que Beaumarchais a écrite le 26 juin 1777 à Madame de Godeville :

---

<sup>37</sup> L'édition Lever, p. 182-183.

<sup>38</sup> Voir Barbey d'Aurevilly, *Œuvres romanesques complètes*, t. I, Textes présentés, établis et annotés par Jacques Petit, Paris, Gallimard, 1964, Bibliothèque de la Pléiade, p. 1155 : « Les airs détiédis, mais non froids encore, étaient saturés de parfums, à travers lesquels dominait l'arome acidulé et pénétrant des pommes *gaulées*, relevées, en tas coniques, sous les pommiers, et que les premières pluies avaient meurtries. » (souligné par l'auteur). Pas de note dans l'édition.

<sup>39</sup> Voir Barbey d'Aurevilly, *Lettres à Trebutien 1832-1858*, Édition présentée par Philippe Berthier, Paris, Bertillat, 2013, p. 503 : « Nénuphars blancs, ô fleurs des eaux transies, / Dont la blancheur fait froid aux cœurs ardents, / Qui vous plongez dans vos eaux détiédis, / Quand le soleil y luit, Nénuphars blancs ! » Il s'agit du poème *Les Nénuphars*, qu'on peut lire dans Barbey d'Aurevilly, *Œuvres romanesques complètes*, t. II, Textes présentés, établis et annotés par Jacques Petit, Paris, Gallimard, 1966, Bibliothèque de la Pléiade, p. 1177, mais le mot n'a pas été annoté par les éditeurs. Il n'a pas non plus été étudié par Hedwig Pinthus dans sa thèse *Die Normandie in Barbey d'Aurevillys Romanen, Briefen und Memoranden*, Jena, 1936.

Te voilà malgré toi fourrée dans une vilénie, mais l’artifice est si grossier qu’il ne peut tromper que les estaminettes de Londres ou d’Amsterdam<sup>40</sup>.

Le mot *estaminette* est absent de Gohin, de Proschwitz, d’EnckellHist, du TLF et de la BHVF. Par contre, François, p. 1099, note 13 a cité un passage des *Mémoires* du graveur Jean-Georges Wille (1715-1808) en le datant de « vers 1740 » et cette datation a été reprise par le FEW, t. 17, p. 213a, s.v. *stamm* qui enregistre le français moderne *estaminette* en le définissant par « chambre où les artistes vont souper ensemble ». Certes, Wille a bien utilisé le mot ainsi que l’on peut le vérifier dans l’édition procurée par Georges Duplessis<sup>41</sup>. Pourtant la date de 1740 désigne l’époque où se passe la scène. Les *Mémoires* étant restés inachevés, la rédaction elle-même sera plutôt à dater de l’année de la mort de l’auteur. Par conséquent, l’attestation du mot chez Beaumarchais pourra être considérée comme la plus ancienne tant que l’on n’en trouvera pas d’antérieures.

Sans être les plus anciennes, il y a des attestations qui brillent assez avec leur précocité. On peut relever par exemple le syntagme *barbe de trois jours*, qui signifie « barbe que l’on n’a pas rasée depuis trois jours ». Beaumarchais s’en est servi à la fin de la lettre qu’il a écrite à sa maîtresse le 8 mai 1777.

Bonjour, ma mère. Je t’embrasse avec tendresse. Ah ! si je pouvais ce soir... mais ne va pas t’aviser d’y compter, car je crois bien que je n’aurai pas une minute à moi. Je porte à mon cou ma barbe de trois jours<sup>42</sup>.

La mention de la *barbe de trois jours* est destinée à persuader la destinataire que l’auteur est si débordé qu’il n’a même pas le temps de se soigner. Bien qu’il puisse être considéré comme appartenant au domaine de la mode, le syntagme n’a pas intéressé Proschwitz. Ni Gohin ni François ni EnckellHist ne l’ont recueilli non plus dans leur ouvrage. Il en va de même dans le TLF, la BHVF et le FEW, t. 1, p. 243b, s.v. *barba*. Notre attestation est-elle la plus ancienne ? D’après mon enquête, on relève au moins deux occurrences qui la précèdent. D’abord, Alexis Piron utilise cette locution dans sa

---

<sup>40</sup> L’édition Lever, p. 96.

<sup>41</sup> Voir *Mémoires et journal de J.-G. Wille, graveur du roi*, Publiés d’après les manuscrits autographes de la Bibliothèque impériale par Georges Duplessis avec une préface par Edmond et Jules de Goncourt, t. I, Paris, Renouard, 1857, p. 75-76 : « Aussi, dès le soir même, je le menois au *Panier fleuri*, rue de la Huchette, chez un marchand de vin célèbre et nullement falsificateur, qui nous connoissoit parfaitement et chez lequel les artistes amis se rassembloient ordinairement pour y souper dans une chambre qui leur étoit constamment réservée, et qu’on nommoit [p. 76] l’*estaminette*. » (souligné par l’auteur).

<sup>42</sup> *Ibid.*, p. 62.

lettre de 1737 adressée à « M. Clairaut, lors de son voyage au Nord<sup>43</sup>. » La deuxième attestation qui date de 1765 se trouve dans les *Variations de la monarchie française, dans son gouvernement politique, civil & militaire* de Gautier de Sibert<sup>44</sup>. Avec ces trois occurrences les plus anciennes que l'on connaisse, le syntagme méritera d'être ajouté à nos instruments de travail.

Le mot composé *chauve-souris* au sens de « mal vénérien » est aussi digne d'intérêt. Il apparaît dans la lettre de Beaumarchais du 24 avril 1777 :

Ton voisin traîne avec lui depuis trois mois une chauve-souris qu'il dit tenir de Mlle Dubois. Je crois bien qu'il ne t'a pas honorée de cette confiance, mais tu peux t'en amuser : c'est un aveu qu'il a fait librement à des femmes très libres qu'il ennuie quelquefois avec de pareilles gentillesse<sup>45</sup>.

La note de l'édition qui traduit le mot composé cite pour appuyer son interprétation la lettre de Madame de Graffigny à Devaux du 20 mars 1739<sup>46</sup> et *Les Petits Soupers et les Nuits de l'Hôtel de Bouillon* (1783)<sup>47</sup>. Cet emploi est pourtant absent de la lexicographie. Il est ignoré par le TLF, s.v. *chauve-souris*, la BHVF et le FEW, t. 12, p. 112b, s.v. *sorix*. De même, Gohin, François, Proschwitz et EnckellHist l'ont tous négligé.

On peut relever aussi le substantif masculin *coquinisme* au sens d'« attitude d'un coquin » que l'on trouve dans la lettre de Beaumarchais du 4 avril 1777. Dans cette lettre, l'auteur exprime des regrets pour son passé de *jeune homme aimable* :

Il y a vingt ans que j'étais un jeune homme aimable, c'est-à-dire un fat. Si je rendais alors les femmes malheureuses, c'est que chacune voulait être exclusivement heureuse, et qu'il me paraissait que dans cet immense jardin qu'on

<sup>43</sup> Voir *Œuvres complètes d'Alexis Piron*, publiées par M. Rigoley de Juvigny, t. VII, Liège, Clément Plomteux, 1776, p. 387 : « Nous y en primes, & nous revinmes chez nous, sans que sa barbe de trois jours, ni sa mauvaise contenance, assez gauche, nous eussent attiré le moindre cri des polissons, ni l'attention des passans, encore que nous en rencontrâmes plus d'un ».

<sup>44</sup> Voir t. III, Paris, Saillant, 1765, p. 352 : « Au tems présent on regarde comme une malpropreté une barbe de trois jours. »

<sup>45</sup> L'édition Lever, p. 47-48.

<sup>46</sup> Voir *Correspondance de Madame de Graffigny*, t. I, Préparé par English Showalter, Oxford, The Voltaire Foundation, Taylor Institution, 1985, p. 395 : « Te voilà bien malade ! Quand tu aurois une chauve-souris, le premier qui se moqueroit de toi, tu as une reponce toute faite : "Mais la naissance ?" » Dans sa note, l'éditeur avouait que « cet usage est obscur » (p. 397).

<sup>47</sup> Voir *Le XVIII<sup>e</sup> siècle galant et littéraire*, Bruxelles, Kistemaekers, 1888, p. 349 « Ce Carême, une mésaventure bien plus désastreuse que celle du *pendu*, a troublé les expéditions. Une *chauve-souris* s'est déclarée universellement. Il a fallu qu'Esculape *purifiât*. » (souligné par l'auteur).

appelle le monde, chaque fleur avait droit au coup d'œil de l'amateur. Hélas ! cet heureux temps du coquinisme est bien loin<sup>48</sup> !

Cette occurrence constitue à ma connaissance une deuxième attestation. Malgré son intérêt historique, le substantif est absent de Gohin, de François, de Proschwitz et d'EnckellHist. Quant au TLF, son article *coquinerie* ne connaît le mot *coquinisme* que dans Stendhal, *Lucien Leuwen*, t. 3, 1836, p. 352 ; c'est le premier exemple de Frantext, qui en fournit deux autres du XIX<sup>e</sup> siècle. Pour savoir si le mot existait au XVIII<sup>e</sup> siècle, il faut consulter le FEW, t. 2, p. 863b, s.v. *kok-* qui donne 1789 comme sa date d'apparition d'après Ferdinand Brunot<sup>49</sup>. Mais il est antidaté par la BHVF, qui produit un passage de Sade d'après une anthologie, passage qui correspond à la lettre du marquis à sa femme du début du mois de novembre 1783<sup>50</sup>. D'après mon enquête, l'attestation de Beaumarchais qui antidate ainsi le TLF, le FEW et la BHVF n'est pourtant pas la plus ancienne, parce qu'elle est précédée d'une occurrence de 1756, que l'on trouve dans *Sevigniana ou Recueil de pensées ingénieuses, d'anecdotes littéraires, historiques & morales, tirées des lettres de Madame la marquise de Sévigné ; avec des remarques pour l'intelligence du texte* : « C'est donc l'excès du Coquinisme de l'avoir inventé sans preuve ; & ce Calomniateur doit être livré à toute la rigueur des loix <sup>51</sup>. » Avec ces deux témoignages on pourra améliorer nos instruments de travail.

L'adjectif *dépuçable* qui signifie « que l'on peut dépuçer » est aussi digne d'attirer notre attention. Il se lit dans la lettre que Beaumarchais a écrite à Madame de Godeville le 28 août 1777. Voici le contexte :

La dignité de cet amour sentimental qui, logé dans la plus haute région, s'exprime avec effusion par la plus basse, me paraît à peu près comme celle de ce sacrement qui, se contractant au pied des autels, finit par dépuçer toutes les filles du pays... qui sont dépuçables<sup>52</sup> !

Ce mot est absent de Gohin, de François, de Proschwitz, d'EnckellHist, du TLF et du FEW, t. 9, p. 526a, s.v. *\*pulichella*. Seule la BHVF s'y est intéressée, car elle cite

<sup>48</sup> L'édition Lever, p. 34.

<sup>49</sup> Voir son *Histoire de la langue française des origines à nos jours*, t. VI, *Le XVIII<sup>e</sup> siècle, Première partie*, Paris, Colin, 1930 ; réimpression, Paris, Colin, 1966, p. 44.

<sup>50</sup> Voir *Œuvres complètes du marquis de Sade*, t. XII, *Correspondance. 1759-1814*, Préface et postface de Gilbert Lely, Paris, Cercle du livre précieux, 1967, p. 411 : « le coquinisme n'est jamais entré dans mes principes, c'est un vice trop bas ».

<sup>51</sup> Grignan, 1756, p. 353 ; souligné par l'auteur.

<sup>52</sup> L'édition Lever, p. 152.

notre occurrence d'après l'édition de la *Correspondance* de Beaumarchais publiée par Brian N. Morton, t. III, p. 188. Cependant celle-ci n'est pas le témoignage le plus ancien du mot. On en a une attestation antérieure, qui date de 1572. Elle se rencontre dans le *Dictionnaire des rymes françoises de feu M. Jehan Le Fevre, Dijonnois, Chanoine de Langres, & Secetaire de Monseigneur le Cardinal de Givry. Reduict en bon ordre, et augmenté d'un grand nombre de vocables & monosyllabes françois. Le tout pour l'avancement de la jeunesse en la poësie françoise*, parmi des mots qui se terminent par *-able* : « Dépuçelable. Damnable. Delectable. Decevable. Disputable. Dyable<sup>53</sup> ». Jehan Le Fevre aurait-il inventé l'adjectif pour faciliter la vie des versificateurs ? Ce ne serait pas tout à fait impossible. Mais cela n'empêche pas qu'il l'ait imprimée dans son ouvrage. En attendant d'autres découvertes, son attestation devra être considérée comme le témoignage écrit le plus ancien de l'adjectif *dépuçelable* que l'on connaisse.

Relevons aussi l'adjectif *diluvial* au sens de « torrentiel (en parlant de la pluie) ». Il apparaît dans la lettre du 13 août 1777, où Beaumarchais l'explique à sa maîtresse en citant son étymologie :

Une pluie *diluviale* est une pluie de *déluge* qui s'exprime par *diluvium* en latin. Ce mot est un meilleur adjectif que toutes les comparaisons possibles : *Il pleut comme un chat*, etc., pour dire qu'il tombe une pluie... *diluviale* enfin<sup>54</sup>.

Le mot manque à Gohin, à François, à Proschwitz, à EnckellHist, à la BHVF et au FEW, t. 3, p. 80a, s.v. *diluvium*. Par contre, le TLF, s.v. *diluvial* cite 1826, Hugo, *Bug-Jargal* comme première date. Notre occurrence antedate donc le TLF. Mais elle est précédée d'une autre attestation de notre auteur. C'est dans sa lettre du 16 août 1774 à son ami Gudin de La Brenellerie que se retrouve le syntagme *pluie diluviale*.

[...] voyez-vous sur le fleuve<sup>55</sup>, entre deux hautes montagnes qui le resserrent et le rendent plus rapide, une frêle barque à six rameurs, sur laquelle une chaise embarquée contient un homme la tête et la main gauche enveloppées de linges sanglants, qui écrit malgré une pluie diluviale et un étouffement intérieur tout à fait incommode, mais un peu diminué ce matin par le rejettement de quelques caillots de sang qui l'on[t] fort soulagé<sup>56</sup> ?

<sup>53</sup> Paris, Galiot du Pré, 1572, p. 42 verso.

<sup>54</sup> L'édition Lever, p. 136 ; c'est l'auteur qui souligne.

<sup>55</sup> Il s'agit du Danube.

<sup>56</sup> Beaumarchais, *Correspondance*, édition Morton, *op. cit.*, p. 78.

Si Beaumarchais a expliqué le mot à Madame de Godeville, est-ce parce qu'il lui avait montré cette lettre ? Ce ne serait pas impossible. Mais il faut signaler qu'on en trouve une occurrence encore antérieure, qui se lit dans *Gazette de France* du 26 novembre 1773 (p. 429b) :

Il y eut, le même jour<sup>57</sup>, à Vigoer ou Vinger, en Norwege, deux ouragans affreux qui se succéderent immédiatement : ils furent précédés de bruits souterrains & de siflemens, accompagnés d'un torrent diluvial, tombant d'une nue épaisse & noire, & suivis d'un tremblement de terre qui agita violemment tous les édifices.

L'auteur de cette dépêche aurait-il inventé le mot ? C'est peu probable. Sans doute si l'on cherchait bien, on en trouverait d'autres occurrences. Et l'on pourrait se demander si le mot n'aurait pas été à la mode dans les années 1770 et s'il n'aurait pas été utilisé de préférence par certains journalistes. Si ce n'était pas une impression illusoire, les lettres de Beaumarchais confirmeraient alors ce que Gunnar von Proschwitz soulignait dans son article cité sur « Les niveaux de vocabulaire dans la correspondance de Beaumarchais<sup>58</sup> » comme une des caractéristiques du vocabulaire de l'époque.

Avant de terminer, prenons un mot du perruquier. Il s'agit du substantif masculin *tapé*, qui désigne un « genre de frisure où les cheveux de devant étaient crêpés et tirés sur le crâne ». Il est employé par notre auteur dans la lettre qu'il a envoyée à Madame de Godeville le 5 juillet 1777. Il lui vante sa connaissance de l'art du perruquier :

J'ai le tapé vif et léger, et j'ai fait une étude particulière de l'art du perruquier français<sup>59</sup>.

Le mot *tapé* dans cet emploi est mal traité dans la lexicographie, car il est absent du TLF, de la BHVF, de Gohin, de François, de Proschwitz et d'EnckellHist. Certes, il est enregistré par le FEW, t. 13, 1, p. 98b, s.v. *tapp-*, mais avec des références peu précises (je développe les abréviations) : « français moderne *tapé* (XVIII<sup>e</sup> siècle, Quicherat 572) ». La source de Wartburg est Jules Quicherat, *Histoire du costume en France depuis les temps les plus reculés jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle* (Paris, 1875).

<sup>57</sup> C'est-à-dire le 28 octobre 1773.

<sup>58</sup> Voir Gunnar von Proschwitz, article cité, p. 60 : « la grande influence que les journaux exercent sur le vocabulaire français de cette époque ».

<sup>59</sup> L'édition Lever, p. 103.

Dans cet ouvrage, l'érudit se borne pourtant à expliquer le mot sans donner d'exemples de l'époque. Peut-on le compléter avec des attestations anciennes qu'il aurait connues sans doute ? D'après mon enquête, l'*Art du perruquier* de Garsault (sans lieu, 1767, p. 28) nous fournit le passage suivant :

Il se pratique aux Perruques de trois sortes d'accommodages ; le peigné, les boucles & le crêpé ; ces deux derniers sont pris de l'accommodage des cheveux naturels : le crêpé, ou tapé, est plus généralement en usage pour les Femmes : quant au peigné qui est un entrelacement étudié de la friture, une espece de mousse de cheveux, qui se mêlant les uns avec les autres, font un effet agréable à la vûe, il ne s'exécute guere en général que sur les Perruques nouées ou quarrées.

Ce passage pourrait nous aider à comprendre la citation de Beaumarchais, qui constitue ainsi la deuxième attestation de cet emploi du mot *tapé*. Ces deux occurrences pourront être ajoutées à l'article cité du FEW.

Pour terminer, parlons d'un cas problématique dans l'édition de Maurice Lever. Il s'agit du substantif masculin *tuyauteur* que l'on trouve dans la lettre du 4 février 1778 telle qu'il l'a imprimée. Voici le passage :

Telles sont à peu près, ma vieille amie, les réflexions que votre état vraiment lacrymable<sup>60</sup> m'inspire. Mais le remède, me direz-vous, voilà le *tuyauteur*, comme dit Blaise. Avez-vous essayé dans le plaisir de prononcer ces petits mots jaculatoires qui vous le faisaient si bien faire, en me laissant faire autrefois<sup>61</sup> ?

Quoique le mot ne soit pas annoté, il éveille notre curiosité, parce que d'une part, il est absent de Gohin, de François, de Proschwitz et d'EnckellHist, et que de l'autre, si c'était le même mot que le substantif *tuyauteur* au sens de « celui qui renseigne », cette attestation antidaterait si fort la BHVF qui ne le connaît que depuis 1901<sup>62</sup> que l'on pourrait se demander s'il s'agit d'un même mot, d'autant plus que le sens de

---

<sup>60</sup> L'attestation de l'adjectif *lacrymable* « qu'il faut pleurer » est précieuse, parce qu'elle se situe entre les doux fourchettes chronologiques (« ca. 1300-1527 » et « 1829-1851 ») que lui attribue le FEW, t. 5, p. 121a, s.v. *lacrima*. Ce mot est absent du TLF, de la BHVF, de Gohin, de François, de Proschwitz et d'EnckellHist.

<sup>61</sup> L'édition Lever, p. 181 ; souligné par l'auteur.

<sup>62</sup> De son côté, le TLF, s.v. *tuyauteur* donne 1904 comme la date d'apparition de *tuyauteur* et le FEW, t. 17, p. 407b, s.v. *\*ithuta* se réfère à Larousse 1907 comme première attestation.

« renseigner » du verbe *tuyauteur* dont dérive *tuyauteur* n'apparaît qu'en 1899 selon le *Dictionnaire historique des argots français* de Gaston Esnault<sup>63</sup>.

Le recours à la *Correspondance* publiée par Brian N. Morton et Donald C. Spinelli nous est ici salutaire, car elle nous fournit une autre lecture. En effet, ils impriment dans leur édition de la même lettre : « voila le *tuyau tem*<sup>64</sup> » à la place de « voilà le *tuyauteur* ». Bien qu'elle n'ait pas été commentée, cette leçon paraît nous mettre sur la bonne piste. Il s'agirait d'une déformation plaisante de la locution *tu autem*, qui signifie « point essentiel, nœud de l'affaire ». Le FEW, t. 13, 2, p. 383a, s.v. *tu* nous apprend que cet emploi familier<sup>65</sup> de l'expression latine est attesté avec ce sens entre 1485<sup>66</sup> et 1878. La graphie *tuyauteur* n'est d'ailleurs pas tout à fait isolée, car elle se trouve par exemple dans la scène 7 de *Janot chez le dégraisseur ou à quelque chose malheur est bon, Proverbe représenté pour la première fois au Théâtre des Variétés amusantes, le Lundi 18 Octobre 1779 par M. Dorvigny* (Amsterdam, Ballard, 1780). C'est Simon le dégraisseur qui parle en retrouvant la veste que Perrette a mise dans ses hardes :

Voyons, donne. Ah ! vlà le tuyautem. (A Perrette.) Comment, misérable, t'es assez idiote pour me mettre une vilainie comme ça à travers mes habits, que v'la tout qu'est empoisonné à st'heure-ci<sup>67</sup> ?

Cette attestation paraît confirmer mon hypothèse. Ainsi, dans le passage en question, il fallait lire soit *tuyauteur* en un mot soit *tuyau tem* en deux mots. Du point de vue chronologique, je trouve peu probable que dans sa lettre Beaumarchais ait écrit *tuyauteur*. Il me semble plutôt que l'on a affaire à une forme amusante de la locution *tu autem*.

L'*Introduction à l'étude du vocabulaire de Beaumarchais* de Gunnar von Proschwitz, que Frédéric Deloffre a qualifié d'une « très importante étude<sup>68</sup> », semble avoir découragé ou intimidé les chercheurs, car depuis 1956, le vocabulaire de notre

---

<sup>63</sup> Paris, Larousse, 1965, p. 624b qui se réfère vaguement à « pop., 1899 ». Cette date, qui est reprise telle quelle par le TLF, s.v. *tuyauteur* sans plus d'éclaircissements, correspond-elle au passage des *Bas-Fonds de Paris* d'Aristide Bruant que Jacques Cellard et Alain Rey ont recueilli dans leur *Dictionnaire du français non conventionnel* (deuxième édition, Paris, Hachette, 1991, p. 838b) ?

<sup>64</sup> Voir le t. IV, p. 58.

<sup>65</sup> Qui est absent de Gohin, de François, de Proschwitz, d'EnckellHist, du TLF et de la BHVF.

<sup>66</sup> Pour des attestations antérieures, voir le *Dictionnaire du Moyen Français*, consultable sur son site internet : <http://www.atilf.fr/dmf/>.

<sup>67</sup> P. 14.

<sup>68</sup> Voir les Compléments bibliographiques qu'il a ajoutés à François, p. 2179.

auteur ne les a guère intéressés<sup>69</sup>. C'est dommage, car un examen attentif de tous ses écrits serait sans doute fructueux. Mon coup d'œil rapide sur ses lettres à Madame de Godeville aura montré, du moins je l'espère, qu'heureusement l'érudit suédois n'a pas épuisé le sujet.

---

<sup>69</sup> Voir Brian N. Morton et Donald C. Spinelli, *Beaumarchais : a Bibliography*, Ann Arbor, 1988.